

## EDITO

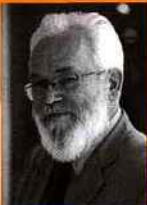
### La Bretagne, 1<sup>ère</sup> région à adopter son schéma régional de l'innovation

La Région s'est fortement engagée dans le soutien à l'innovation. Cet engagement se traduit par la programmation de financements importants dans le cadre du Contrat de projet Etat-Région et du programme européen Feder. Dans ce contexte, la Région mobilise l'ensemble des acteurs de l'innovation en Bretagne pour définir une stratégie et un plan d'actions commun.

Ce travail collaboratif visait à mieux répondre aux besoins des entreprises, à renforcer la lisibilité du système régional d'innovation, à clarifier le système de gouvernance, à introduire et développer un système de gestion des connaissances pour la définition des différents programmes de soutien à l'innovation, mais aussi aboutir à un outil utile pour la promotion à l'international d'une Bretagne innovante et dynamique.

Le schéma régional de l'innovation présente donc les enjeux et les objectifs stratégiques sur lesquels se base un plan d'actions opérationnel, réaliste et ambitieux centré sur la réponse aux besoins des PME bretonnes. Il s'articule autour de trois axes : renforcer et consolider l'économie existante, diversifier l'économie bretonne et favoriser l'ouverture vers l'extérieur des entreprises et autres acteurs de l'innovation. Il décrit 30 actions concrètes, dont six actions phares, parmi lesquelles la création d'un fonds de maturation et d'un fonds d'amorçage pour le financement des projets ou la mise en place d'**INNOVACTEURS** dans les PME.

Notre objectif est double : d'une part maintenir les entreprises bretonnes innovantes dans le peloton de tête avec notamment l'appui des technopoles et des pôles de compétitivité qui jouent un rôle majeur dans le renforcement des liens entre la recherche, les PME et les grands groupes ; d'autre part, sensibiliser l'ensemble des PME bretonnes à l'innovation en structurant le réseau breton d'accompagnement autour de Bretagne Innovation et de l'Agence économique de Bretagne. ■



© Emmanuel Pihan

André Lespagnol  
Vice-président du Conseil régional de Bretagne